

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 27 / janvier 2016 / Campagne 2015/16 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En €/t	décembre 2015		décembre 2014	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	143	151	136	168
Blé dur	252	255	204	311
Orge mouture	128	138	126	150
OBH*	138	138	137	151
OBP**	163	163	155	180

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

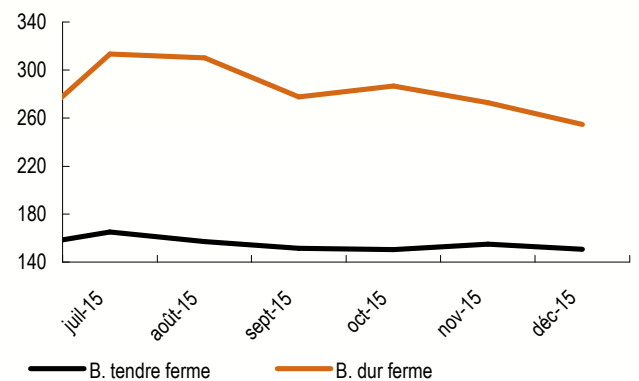
* OBH : orges brassicoles d'hiver

** OBP : orges brassicoles de printemps

Pour le troisième mois consécutif, le constat sur l'évolution des prix d'achat est identique : ils n'enregistrent que des corrections marginales à l'exception du prix ferme du blé dur qui subit une nouvelle dépréciation importante (-18 euros).

A présent, comparées à la campagne précédente, seules deux espèces conservent un bonus sur leur prix d'achat ferme : le maïs et l'avoine. Ce bonus est proche de 10 euros. Pour les autres espèces, la décote la plus remarquable concerne le blé dur (-56 euros). Les prix d'acompte demeurent en revanche comparables (orges de mouture et brassicoles d'hiver) ou supérieurs à ceux offerts il y a un an. Le recours à l'achat d'acompte a encore régressé en décembre. Alors qu'en novembre, sur l'ensemble des espèces enquêtées, il représentait en moyenne 45 % des transactions, il ne compte en décembre plus que pour 26 % des achats. La fréquence de l'achat d'acompte est la plus forte pour les orges brassicoles d'hiver, seule espèce pour laquelle elle est majoritaire comptant pour 57 % des échanges, alors qu'elle reste anecdotique pour le triticale (seulement 6 %).

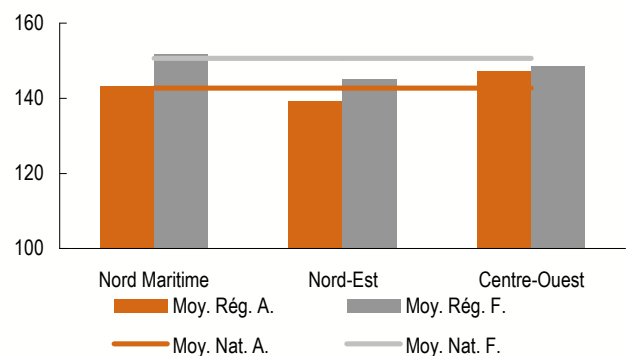
Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Blé tendre

Le prix moyen du blé tendre offert à l'échelle nationale s'effrite de quelques euros. Il s'établit à 151 €/t en achat ferme. L'achat ferme a été choisi pour 76 % des transactions. Le prix d'acompte est pratiquement inchangé à 143 €/t. Les différences de prix à l'échelle interrégionale se sont accentuées mais restent très modérées. Elles atteignent 8 euros en acompte, le regroupement du Centre-Ouest profitant des maxima (147 €/t). Le différentiel maximum est de 7 euros en achat ferme, les prix les plus attractifs étant relevés dans le regroupement du Nord Maritime (152 €/t).

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

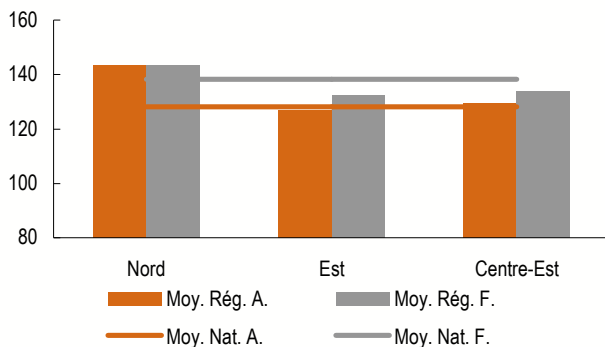
Blé dur

Le blé dur continue de faire figure d'exception parmi l'ensemble des espèces enquêtées avec une nouvelle réduction conséquente du prix ferme dans un contexte de relative stabilité pour les autres céréales. Celui-ci perd en effet 18 euros, à 255 €/t. Prix d'achat ferme et prix d'acompte sont ainsi à quasi parité.

Le prix d'achat ferme du blé dur conserve ainsi la plus forte décote à un an parmi les céréales enquêtées (-56 euros) à l'inverse du prix d'acompte qui bénéficie d'un bonus le plus élevé (48 euros) et en progression. L'acompte a régressé de 4 points à 17 % des transactions.

Orges

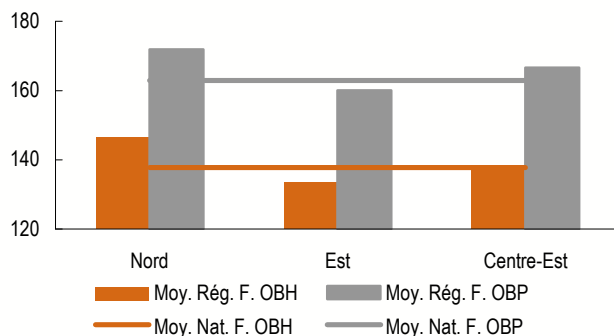
Orge mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Une nouvelle fois en décembre, les prix des orges, tant en acompte qu'en ferme, sont pratiquement inchangés. La modalité d'acompte est plus fréquemment utilisée que pour les autres céréales. Sans changement sur le mois, elle représente 57 % des transactions en variétés d'hiver et 49 % en variétés de printemps. Pour les orges fourragères, cette part est plus réduite, mais elle progresse encore de 8 points à 34 %.

Orge brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Maïs

Le recours à l'acompte se réduit très fortement à mesure que la campagne avance pour les achats de maïs. La part des achats réalisés en modalité d'acompte tombe de 59 % en novembre à seulement 25 % en décembre.

Avec de nouvelles réévaluations intermédiaires sur les prix d'acompte (134 €/t), alors que le prix moyen offert en achat ferme (144 €/t) s'effrite légèrement, prix d'acompte et prix ferme convergent. Avec l'avoine, le maïs reste la seule céréale à bénéficier d'un prix ferme supérieur à celui obtenu il y a un an (10 euros de plus). Les prix actuels demeurent inférieurs à ceux pratiqués à date comparable lors des campagnes 2010/11 à 2013/14.

En €/t	décembre 2015		décembre 2014	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	134	144	120	134
Avoine	118	130	105	119
Triticale	123	132	117	135

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

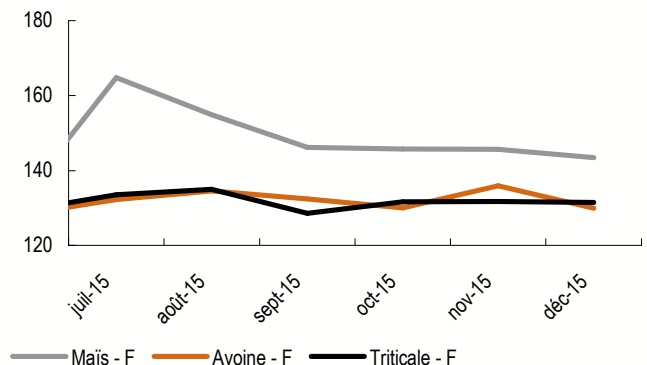
Avoine et triticale

L'avoine et surtout le triticale, restent les espèces pour lesquelles le recours à l'achat d'acompte est le plus faible, intervenant dans seulement 15 et 6 % des transactions respectivement.

Les prix de l'avoine sont révisés à la baisse en décembre, l'acompte perdant 4 euros et le ferme 6 euros. Une tonne d'avoine s'échange donc contre 130 euros en achat ferme. Comme pour le maïs, le prix ferme de l'avoine bénéficie ainsi toujours d'un bonus (11 euros) sur les prix pratiqués il y a un an.

Dans la tendance observée depuis le début de la campagne, les prix du triticale se maintiennent quasiment inchangés, notamment le prix ferme qui s'établit encore à 132 €/t, prix comparable à celui offert il y a un an.

Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr - Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr

V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.